



MAËL-CARHAIX



SOMMAIRE

Le mot du maire	1		
Église	2		
L'immeuble de la poste	2		
La salle des sports	2	Recensement de la population en 2009	5
Vente du restaurant	2	L'association des cyclos à l'honneur	6
Voirie : les réalisations et les projets	2	La Pierre Bleue	6
Nouvelle station d'épuration	3	Les Vieilles Bécane à Maël-Carhaix	6
Fermeture du local des jeunes	3	Ernest Guillou doyen de la commune	7
Le repas des anciens	4	Spectacle pour les enfants	7
Portage de repas à domicile	4	Poney-club de Glomel	7
Élections sÉNatoriales	4	La cantine scolaire municipale	8
La CCKB	4	Operation chéquier-conseil	8
Le clic	5	Qui peut renseigner M. Leroux ?	8
		CIR forces armées	8
		La Pierre Le Bigault à Maël Carhaix	8
		Tarifs 2009	9
		Francis Kerfers	10
		Cérémonie des vœux	10
		Pays touristique Guerlédan-Argoat	10
		Balade en Centre Bretagne	11
		Calendrier cantonal des fêtes 2009	11
		État civil	14
		Renseignements utiles	15

LE MOT DU MAIRE

L'année 2008 s'achève et nous publions notre second bulletin municipal dont l'objectif est de maintenir le lien nécessaire entre les élus et l'ensemble de la population en relatant les principaux évènements du semestre écoulé.

Encore une fois le soleil s'est fait très discret cet été mais la commune n'a pas eu trop à subir cette carence, les activités et les festivités qui avaient été prévues se sont déroulées avec un certain succès : le 14 juillet, la fêtes des battages, les danses bretonnes, les journées découvertes et autres.

Le dossier du local des jeunes situé à Gwash line a longtemps attiré notre attention. Malgré les efforts déployés pour rechercher des solutions acceptables, certains n'ont pas hésité à ignorer le règlement qui avait été admis par tous. Il est bien clair que la commune de Maël-Carhaix ne cautionnera pas, ni ne mettra pas à la disposition de quiconque un lieu dont le principal intérêt serait de faciliter la consommation massive d'alcool et de produits stupéfiants. Si cela concerne peu de jeunes sur notre commune, on ne peut nier que ce phénomène très dangereux et dont on ne mesure pas toujours les conséquences, existe. Soyons-en conscient !

La réhabilitation du logement de la poste et la construction des sanitaires publics ont été achevés. Les dysfonctionnements de l'assainissement par égouts nous préoccupent toujours mais le projet de la nouvelle station d'épuration avance normalement. Elle devrait être fonctionnelle en 2010. Par contre,

l'aménagement de la place du Monument aux Morts et de la zone artisanale n'ont pas avancé, comme nous l'aurions souhaité, pour des raisons administratives indépendantes de notre volonté. Heureusement une lueur d'espoir vient d'apparaître.

Le budget 2009 est en cours d'élaboration, nous tenons à y inscrire, entre autres, les projets qui nous tiennent à cœur et dont nous avons jeté les premières bases : la cantine scolaire municipale et la salle des sports.

Vous savez aussi que nous vivons une époque difficile ; tous les jours les informations que l'on nous distille nous parle de baisse du pouvoir d'achat, de récession.... Les collectivités sont également touchées, l'annonce de la réforme de la fiscalité nous inquiète car elle prévoit une baisse des dotations et un désengagement de l'état dans de nombreux domaines. Nous attendons avec impatience le décompte précis des dotations et subventions que l'on nous attribuera.

Le Maire et la municipalité vous souhaitent de vivre et d'apprécier pleinement les jours de fêtes qui s'annoncent et qui vous permettront de passer de bons moments en famille et en compagnie de vos amis.

Joyeuses fêtes et bonne année à tous !

Michel HENRY

ÉGLISE

Maël-Carhaix compte dans son patrimoine architectural l'église construite au XIV^e et modifiée au XIX^e par l'ajout du clocher que nous connaissons aujourd'hui. Celle-ci a été récemment mise en valeur par un nettoyage et un éclairage approprié. Déjà victime d'un incendie le 14 juillet 1973, elle vient à nouveau de retenir notre attention. En effet, nous avons constaté que certaines pierres du clocher voient les joints se désagréger et certains ancrages de pilastres donner des signes de fatigue au fil du temps.

Une personne compétente en la matière a été interrogée. Elle nous a confirmé qu'une consolidation de certaines pierres du clocher devait être entreprise ; des problèmes de sécurité pouvant se faire jour lors de violentes tempêtes par exemple. Une consultation va être menée pour apporter les solutions adéquates à ce problème.

L'IMMEUBLE DE LA POSTE

Les services de la poste, ayant renoncé à occuper le logement de fonction, la commune, propriétaire de l'immeuble, avait décidé, il y a quelques années, de le réhabiliter et de le louer. Ce logement vient d'être entièrement rénové.

D'une surface habitable de 114 m², il comprend une cuisine, un séjour, une salle de bains, 3 chambres et un espace lingerie pouvant être utilisé en 4^e chambre.

La réception des travaux a eu lieu le 1^{er} décembre 2008 en présence du concepteur, Michel Carlach, architecte, des représentants des entreprises, du maire et de l'adjoint aux bâtiments. Ce logement, dont le coût de la réhabilitation s'est élevé à 102 214,56 € TTC non subventionnés, peut être loué dès à présent pour un loyer mensuel de 575 €. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la mairie.

Par ailleurs une opération de création d'un sas, exigé par les services de la poste, vient d'être achevé. Cette construction qui apporte un certain confort dans la réception du courrier a coûté 50 570,13 € TTC.



Réception des travaux de la poste

LA SALLE DES SPORTS

La salle des sports a été fermée par un arrêté municipal de janvier 2005 suite à un rapport négatif de la commission de sécurité. Il est bien dommage qu'un tel outil ne puisse plus être mis à la disposition des associations sportives et des écoles d'autant plus qu'il s'agit du seul équipement de ce type dans le canton. La municipalité a décidé de se saisir de ce problème afin d'aboutir à sa réouverture. Cette réhabilitation prendra également en compte

la construction d'un nouveau vestiaire-douches dont l'objectif sera de desservir à la fois la salle mais aussi le terrain de football tout proche.

L'ensemble de ce projet a fait l'objet d'une demande d'inscription dans le cadre du contrat de pays.

VENTE DU RESTAURANT

Au début des années 90, la commune a acheté l'immeuble Rousval situé au 6 place du centre dans le bourg afin d'y implanter un restaurant dont l'absence se faisait ressentir sur notre commune. Celui-ci fut construit et agrandi par extension de l'existant. Il fut mis en location en 1994. Depuis lors, quatre restaurateurs s'y sont succédés : Le Faou, Jannou, Durand puis M et Mme Briand qui sont les occupants actuels.

Il y a quelques années une autre extension était envisagée côté place. Ce projet fut par la suite abandonné avant de refaire surface l'an passé.

A l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, après concertation avec Mr et Mme Briand, il a été décidé de proposer à ces derniers d'acheter l'immeuble et de laisser à leur charge de mener ou de ne pas mener le projet d'extension envisagé.

Le service des domaines a été consulté pour en faire l'évaluation. Celle-ci a servi de base à la municipalité pour faire sa proposition de vente et conduire les négociations. Un accord correspondant à l'évaluation des domaines a finalement été trouvé à hauteur de 115 000 €.

VOIRIE : LES REALISATIONS ET LES PROJETS

Le programme de voirie 2008 a été réalisé au début du mois septembre par l'entreprise Brûlé-Weickert de Plouray qui avait obtenu le marché à la suite à l'appel d'offres. Les travaux ont consisté en la réalisation d'un tapis d'enrobé dans la côte de Génébic, d'un revêtement bicouche sur les chemins de Goeffrac'h et de Kerlean. Le chemin de Roz ar suc a été traité en monocouche. Ces réalisations, menées dans de bonnes conditions météorologiques ont été suivies par Mr Caubet de l'unité

territoriale de Rostrenen et Jean Paul Trenvouez, adjoint à la voirie. Le coût total de ces travaux s'élève à 62 637,95 € TTC.

Sur la place, les caniveaux descellés commençaient à se briser sous le passage des camions et risquaient de provoquer des accidents. Leur réfection, devenue indispensable, a été réalisée par l'entreprise SPTP qui les a remplacés par du béton armé. Le coût s'élève à 6 249 €.

Voirie 2009

Au mois de novembre, la commission voirie s'est rendue sur le terrain afin de retenir les chemins, les plus dégradés, qui pourraient entrer dans le programme de voirie 2009. Elle a retenu les voies du Ferty, de Roscoat, de Saint Quiguénec ainsi que les pattes d'oie de la Rue du 19 mars 1962. L'unité territoriale de Rostrenen est ensuite chargée d'établir un estimatif qui servira de base de travail au conseil municipal du 19 décembre qui effectuera ses choix.

Groupement de commandes

Pour 2009, les représentants des communes du canton de Maël-Carhaix se sont réunis pour tenter de mettre en place un groupement de commandes et une commission d'appel d'offres de voirie commune, espérant ainsi obtenir de meilleurs prix. Nous l'avons accepté : Patrick Lijeour, maire de Paule, en est le coordinateur, Michel Henry et Jean Paul Trenvouez

représenteront Maël-Carhaix lors de l'attribution des marchés. Chaque collectivité aura par la suite le soin de suivre les travaux sur son territoire.

Traçage

De nombreux « passages piétons » et « stops » sont en grande partie effacés. Le parc de l'équipement a été contacté pour établir un devis de ces travaux. Celui-ci s'élève à 2648?. La commande a aussitôt été passée mais les opérations de traçage ne pourront avoir lieu avant le printemps quand les chaussées seront bien sèches

Parking de l'école

Le parking de l'école, devenu trop exigü, a été agrandi. Il a été empierré et sablé permettant ainsi de recevoir une douzaine de voitures supplémentaires.

NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

Maël-Carhaix dispose d'un réseau d'égouts et d'une station d'épuration recueillant les effluents produits dans le bourg depuis plus de 30 ans.

Aujourd'hui le réseau d'égouts est dégradé et laisse pénétrer beaucoup d'eaux parasites malgré des travaux de réhabilitation entrepris depuis de nombreuses années ; l'effort devra être poursuivi pour ramener le débit moyen à 40m³/h. La station d'épuration actuelle ne donne plus satisfaction et exige son remplacement par un nouvel équipement.

Le cabinet SAFEGE a été sollicité pour mener l'étude d'une nouvelle station d'épuration dont la construction est prévue à quelques centaines de mètres de l'ancienne. Le projet a été présenté au conseil municipal du 3 octobre.

Le fonctionnement

Les effluents arriveront à la pompe de relevage, qui sera placée près de l'ancienne station, et seront ainsi envoyés vers le nouvel équipement où un tamis se chargera de ressortir les produits trop volumineux qui feront l'objet d'un acheminement vers l'unité d'incinération.

Ensuite dans le bassin d'aération, en présence d'un catalyseur, l'effluent sera aéré permettant ainsi le développement des bactéries qui transformeront la matière organique en boues.

A l'étape suivante, le clarificateur séparera par décantation les boues de l'eau claire. Ces boues seront conduites vers une table d'égouttage qui accentuera leur concentration avant d'être stockées dans un silo en attendant leur épandage sur des terres agricoles.

Les eaux claires recueillies seront acheminées directement vers le ruisseau en hiver tandis qu'en période sèche, elles seront acheminées vers une saulaie (TTCR : Taillis à très courte rotation) où tous les deux ans les différentes variétés de saules seront coupées, séchées puis déchetées afin de pouvoir être utilisées dans des chaudières à bois.

Financement : Le coût prévisionnel de cette nouvelle station d'épuration s'élève à 800 000 € environ. Des subventions ont été sollicitées auprès du Conseil Général et de l'agence de l'eau. Le Conseil Général nous annonce d'ores et déjà une participation de 246 400 €.



Visite d'une saulaie en cours de récolte à Yvias

FERMETURE DU LOCAL DES JEUNES

Depuis 1997, la commune mettait à la disposition de l'association « Maël A Ouach » un local à Gwazh lin. Des nuisances sonores et des abus divers ont été signalés à différentes reprises et des fermetures temporaires ont eu lieu dans le passé. Depuis le printemps dernier, plusieurs visites donnant lieu à des échanges avec les jeunes, présents, ont eu lieu. Les propos tenus semblaient montrer qu'une prise de conscience des problèmes était acquise. Des améliorations étaient constatées mais les résultats attendus restaient trop intermittents.

Dans ces conditions, après de nouvelles plaintes et une intervention de la préfecture nous demandant des explications, la municipalité décide, le 13 septembre dernier de réunir les élus, les riverains, la gendarmerie et les jeunes de « Maël a Ouach » afin de donner la parole aux différents protagonistes et de mettre en place un règlement strict, lequel a été accepté par tous les participants à la réunion. Dans les semaines suivantes, les consignes sont respectées et l'on s'en réjouit. Hélas, un mois plus tard, dans la nuit du 11 au 12 octobre, de nouveaux débordements

sont signalés. Au matin du lundi 13, une visite des lieux permet de constater que les engagements pris sont totalement bafoués : la porte d'entrée est ouverte, des bouteilles de whisky, de ricard, de vodka... ainsi qu'une pipe à eau sont retrouvées dans le local. Or, il est clairement stipulé dans le règlement que l'utilisation du local à de telles fins entraînerait sa fermeture immédiate et définitive. Le règlement est appliqué ; la commune ne cautionnera pas ces conduites addictives dangereuses. Évidemment, ces comportements désolants et excessifs ne concernent qu'un petit nombre, c'est bien dommage car les

travaux d'amélioration entrepris par les jeunes cet été méritaient notre reconnaissance et paraissent pourtant de bonne augure pour la suite.

Quelques jours plus tard, sans qu'un lien direct ne soit établi entre les deux affaires, des incendies sont allumés à l'entrée du local fermé et de celui de l'USMC contigu. Le signalement et l'intervention rapide des pompiers ont permis d'éviter le pire. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie qui mène une enquête.

LE REPAS DES ANCIENS

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Maël-Carhaix a invité les anciens de la commune (plus de 66 ans) à venir prendre part au repas, préparé par le Relais des Sources, qui leur a été servi à la salle polyvalente dimanche 12 octobre dernier. Comme le veut la tradition, Louise Le Goff et Ernest Guillou les plus âgés dans l'assemblée se sont vus offrir un bouquet de fleurs.

147 convives participaient à cette fête où les chansons et les contes se sont fait entendre tout au long de l'après-midi. Notons qu'Ernest Guillou, le doyen de la commune, a participé activement à ces réjouissances en poussant la chansonnette et en prenant part aux gavottes. Un musicien avait été sollicité pour jouer quelques airs entraînants et apporter encore un peu plus d'entrain à cette journée en permettant ainsi aux amateurs de danses de se laisser aller à leur passion.

La journée s'est terminée, à l'étage, par un petit bal.



PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Le comité d'entraide de Maël-Carhaix adhère au Syndicat Intercommunal d'Action Sociale et Culturelle (SIASC) de Carhaix pour le portage de repas à domicile.

Ce service consiste à proposer aux personnes âgées la distribution de repas à domicile. Ceux-ci, acheminés en liaison froide, sont préparés à Rostrenen par l'entreprise Medirest et distribués par des employés du SIASC les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine. Les destinataires réchauffent les différents plats au moyen d'un four à micro-ondes avant de les consommer. Chaque repas coûte 9,10€ desquels peuvent être déduits des aides provenant du Conseil Général. Pour un couple, le deuxième repas coûte 7,30 €.

Lors de la réunion du 9 juillet dernier, certaines critiques concernant la qualité gustative de ces repas avait été mise en cause. Ces informations ont été remontées en direction du fournisseur Medirest avec qui des solutions ont été recherchées et

vont être mise en ?uvre. Il est envisagé de modifier les menus qui devront mieux répondre à l'attente des destinataires d'une part et de mieux les informer sur la manière dont ces repas doivent être réchauffés d'autre part. En effet, il apparaît que l'opération de réchauffage des plats est souvent mal conduite et nuit à la qualité des produits présentés.

Le SIASC est présidé par Mme H Guillemot, adjointe au maire de Carhaix, tandis que le comité d'entraide de Maël-Carhaix y est représenté par J. Le Croisier, M. Henry, P. Lijeour et M. Camus comme délégués titulaires.

Les personnes intéressées par ce service doivent s'adresser au comité d'Entraide à Maël-Carhaix.

Un service de téléalarme peut également être mis à votre disposition par l'intermédiaire du SIASC

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Les élections sénatoriales se sont déroulées le dimanche 25 septembre dernier à la Préfecture des Côtes d'Armor pour notre département. Maël-Carhaix y était représenté par 5 « grands électeurs » : Michel Henry, Jean Paul Trenvouez, André

Garandel, Jean Yves Connan et Marc Charles. Les 3 nouveaux sénateurs des Côtes d'Armor, élus dès le premier tour, sont : Yannick BOTREL, Jacqueline CHEVE et Gérard LE CAM, les candidats qui figuraient sur la liste de gauche (PS-PC).

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH

La CCKB sur le WEB

La communauté de Communes du Kreiz-Breizh (CCKB) vient de se doter d'un site internet sur lequel vous pouvez recueillir des

renseignements relatifs à cet EPCI et aux communes la composant. L'adresse de ce site est :

www.kreiz-breizh.com

Projet de modification de la fiscalité à la CCKB

Lors de sa séance du mois de novembre, le conseil communautaire a adopté le principe de mettre en place une fiscalité communautaire afin d'augmenter ses ressources. Cela pourrait se faire de la manière suivante : On supprimerait la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), qui est injuste et que les délégués maël-carhaisiens ont toujours refusée, pour la remplacer par l'institution d'une taxe additionnelle communautaire qui porterait sur la taxe d'habitation, le foncier bâti et le foncier non bâti. Une hypothèse de travail permettant à la CCKB d'obtenir une recette de 300 000 € a été avancée. Les taux pourraient s'établir de la manière suivante : 0,79% pour la taxe d'habitation, 1,02% sur le foncier bâti et 3,33% sur le foncier non bâti. Cela représenterait une recette de 21 700 € collectée sur la commune de Maël-Carhaix. Les personnes les plus modestes, exonérées de ces différentes taxes, seront les grands bénéficiaires de ce système. Qu'en sera-t-il pour les autres ? Nous invitons chacun à effectuer ses propres calculs et à réagir avant le vote définitif de cette disposition.

Aide à l'habitat (OPAH)

Il est rappelé que les propriétaires d'immeubles peuvent bénéficier d'aides dans le cadre l'OPAH du Kreiz Breizh pour les travaux de réhabilitation de logements. Cette opération OPAH sur notre Communauté de Communes prendra fin au mois de mai prochain. Il est encore temps de présenter des dossiers. Ceux-ci devront impérativement être t instruits avant le 30 avril 2009

École de musique

Une école de musique gérée par la CCKB fonctionne à Rostrenen dans les nouveaux locaux de la Maison de la Culture et du Tourisme. Elle s'adresse notamment aux enfants débutants pour qui un prêt gratuit, sur trois ans, d'instruments de musique est possible. Ce dispositif rencontre un franc succès auprès des familles qui peuvent ainsi programmer sereinement l'achat de l'instrument choisi par leur enfant.

LE CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

Vous pouvez le contacter à la Cité Administrative de Rostrenen ou l'appeler en téléphonant au 08 77 82 31 86.

Le CLIC a pour mission d'informer les personnes âgées ou leur entourage sur les moyens pour améliorer leur vie quotidienne. Il vous documentera sur l'ensemble du dispositif d'aide existant sur le territoire comme l'aide à domicile, la garde à domicile,

l'accueil de jour, l'accueil temporaire, les services d'urgence, le portage de repas à domicile, l'adaptation du logement, les soins infirmiers, les services sociaux, des aides techniques, sur la fiscalité, la protection juridique, l'hébergement, les loisirs... En cas de problème relevant de ces domaines, n'hésitez pas à prendre contact !

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2009

L'année 2009 verra des opérations de recensement se dérouler sur notre commune du 15 janvier au 14 février. Le dernier recensement à Maël-Carhaix remonte à 2004 date depuis laquelle les personnes vivant en France ne sont pas toutes recensées la même année.

Ce travail a pour objet de compter la population habitant la commune, d'établir différentes statistiques qui permettent d'évaluer les tendances et ainsi de mieux préparer l'avenir en anticipant sur les futurs besoins de notre société.

A Maël-Carhaix, celui-ci sera suivi par le maire, les deux coordonnateurs que seront Lénaïck Bertrand et André Garandel d'une part et le personnel de mairie d'autre part tandis que les deux agents recenseurs recrutés par la mairie effectueront les démarches sur le terrain. Il s'agira de Mesdames Brigitte Robin (de Kerguémarec) et Sylvie Durand qui avait déjà participé à l'opération, il y a 5 ans. Toutes ces personnes seront soumises au secret professionnel.

Comment se déroule l'enquête ?

Tout d'abord, elle doit respecter la vie privée de chacun et les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Un agent recenseur viendra vous rencontrer. Celui-ci aura reçu une formation et sera en mesure de vous présenter une carte tricolore avec photographie signée par le maire et qui officialise sa fonction.

Il dépose à votre domicile :

- une feuille de logement par foyer
- une feuille pour chaque personne vivant chez vous, quel que soit son âge.

Il peut vous aider à remplir vos questionnaires si vous le souhaitez. Ceci paraît nécessaire quand les personnes ne résident pas en permanence dans la maison.

Il viendra récupérer le questionnaire à l'heure que vous aurez fixée d'un commun accord. Les documents et les renseignements collectés seront déposés à la mairie puis transmis à l'INSEE.

Participer au recensement est un acte civique. **Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.**



Brigitte ROBIN et Sylvie DURAND, agents recenseurs

L'ASSOCIATION DES CYCLOS A L'HONNEUR

Le club des cyclos de l'amicale laïque de Maël-Carhaix, présidé par Yvon Le Calvez, est riche d'une quarantaine de licenciés, hommes et femmes de 33 à 80 ans, bien organisés qui n'hésitent pas chaque dimanche, quel que soit le temps, à sillonner des parcours savamment étudiés. Ils participent également à diverses concentrations cyclotouristes au bénéfice de bonnes oeuvres comme la « Pierre Le Bigault »

Depuis de nombreuses années, la commune met à leur disposition un local situé Rue de Rostrenen. Celui-ci se constitue d'une pièce que la commune avait acquise lors de transactions d'immeubles. Le « club des cyclos », qui en avait pris possession en l'état à l'époque, a sollicité la commune pour lui apporter des améliorations dans les conditions suivantes : la commune finance les matériaux et les membres du club assurent leur mise en œuvre. Les principaux travaux ont ainsi consisté à faire un carrelage au sol, à remplacer la porte et la fenêtre, à agrandir l'espace utile en supprimant un escalier...

La municipalité tient à remercier chaleureusement les bénévoles qui ont réalisé les travaux et leur souhaite « bon vent » pour les prochaines sorties. Bravo les cyclos !



Un groupe de cyclos travaillant à la restauration de leur local

UNE NOUVELLE ASSOCIATION À L'EHPAD : LA PIERRE BLEUE

Cette association dont le siège se trouve à l'EHPAD de Maël-Carhaix aura pour but d'accompagner et d'animer davantage la vie des résidents de cet établissement. Une première réunion, au début de l'été, avait permis d'en écrire les statuts. L'assemblée générale constitutive s'est tenue le 19 septembre: un conseil d'administration et un bureau ont été élus. Le bureau se présente comme suit :

- Michelle Lozach, Présidente
- Joëlle Hocine, Vice-présidente
- Ghislaine Jouan, Secrétaire
- Marie-Ange Guéguen, Secrétaire adjointe
- Michèle Pichon, Trésorière
- Patricia Cougard, Trésorière adjointe

Des animations ont été prévues : Exposition de peintures et de différents travaux artistiques, café-gâteaux le 6 décembre. Cette première animation officielle a connu un franc succès.

Les personnes, qui le désirent, peuvent toujours venir adhérer à la « Pierre bleue » ; elles seront les bienvenues pour participer aux animations auprès des résidents mais aussi pour apporter leur aide à la mise en chantier de festivités comme la soirée « Crêpes » qui se tiendra à la salle polyvalente le 20 février prochain.



Le bureau et quelques membres de l'association

LES VIEILLES BÉCANES À MAËL-CARHAIX

Le dimanche 28 septembre, l'association des vieilles bécanes organisait un défilé d'une centaine de motos anciennes dans le centre Bretagne. Parties de Carhaix depuis le matin, après avoir traversé et s'être arrêtées dans plusieurs bourgs, elles arrivaient sur la place de l'église où Christian Robin, Corinne Quéré et quelques membres de la municipalité avait organisé une réception devant un kir breton. De nombreux curieux avaient également fait le déplacement pour admirer ces machines restaurées et bichonnées par leurs propriétaires.



Les motos sur la place de l'église

ERNEST GUILLOU DOYEN DE LA COMMUNE

Dimanche 7 septembre, Ernest, le doyen des Maël-Carhaisiens fêtait son 95^e anniversaire. Des membres de la municipalité et du CCAS ainsi que la directrice de l'EHPAD où il réside désormais, se sont rendus dans son appartement où, bon pied, bon œil, Ernest les a accueillis en compagnie de sa fille et de son gendre. Ce fut le moment d'évoquer les bons souvenirs du passé et notamment le championnat des Côtes Du Nord de lutte bretonne de 1934 où Ernest remporta le titre. Il se fit une joie de ressortir son écharpe et de l'endosser afin que nous posions à ses côtés pour la photo de presse. Bon anniversaire Ernest !



Ernest Guillou paré de son trophée

SPECTACLE POUR LES ENFANTS

Les enfants maël-carhaisiens fréquentant une école primaire sont invités à assister au spectacle de :

ZIGOMARD :
« Le clown magicien »

La séance se tiendra le samedi 3 janvier 2009 à la salle polyvalente à partir de 14h30.
Elle sera suivie d'un goûter qui sera servi aux enfants.

Pour la bonne organisation de cet évènement, **une inscription, à la mairie, sera exigée avant le samedi 27 décembre.**



LES ENFANTS MAËL-CARHAIISIENS FONT DU PONEY

Lénaïck Bertrand, adjoint à la jeunesse, s'est démené pour rechercher des activités à proposer aux enfants Outre les activités du relais parents assistants maternelles qui se sont poursuivies, celles du poney-club de Glomel ont connu un franc succès.

Deux groupes de sept participants étaient composés en fonction de leur âge : un pour les 4-6 ans et l'autre pour les 7-10 ans.

Lors de la première séance, les plus petits commençaient par la préparation du poney : brossage et curage des sabots alors que les plus grands se dirigeaient vers le manège pour la partie équestre. Un animateur leur prodiguait des conseils auxquels ils devaient se montrer attentifs pour les appliquer et faire obéir leur monture. Ce travail constituait un excellent exercice de développement de leurs capacités psycho-motrices.

Au cours de la seconde séance, les plus jeunes montaient leur poney et partaient en balade accompagnés des parents et de l'animatrice du groupe. Pendant ce temps, les plus grands récompensaient leurs compagnons en les brossant et en soignant les sabots.

Près d'une quinzaine de séances ont eu lieu au cours de l'été et les progrès se sont très vite fait ressentir.

Aussi, suite à l'enthousiasme montré par les enfants, il a été décidé de reconduire cette activité pendant les petites vacances. Les mardis 23 et 30 décembre ont été retenus.

**Renseignez-vous
directement
au centre équestre :**

**PONEY-CLUB
DE GLOMEL**

**Goas An Morvan
22110 Glomel**

Tél. 02 96 29 31 87



LA CANTINE SCOLAIRE MUNICIPALE

Actuellement la cantine scolaire municipale fonctionne sur deux sites différents : l'un à l'école publique accueillant 90 enfants nécessite deux services et l'autre à l'école privée (50 enfants) fonctionne dans un local mis à disposition par convention. Les repas sont préparés au foyer-logement et transportés vers les deux cantines où ils sont servis. Cette situation compliquée ne doit pas perdurer : une véritable cantine municipale doit voir le jour. Ce projet vient d'être proposé à une prise en compte dans le cadre du contrat de pays.

D'ores et déjà, les élus se sont mis à la tâche et réfléchissent à la conduite de ce projet. La commission travaux et bâtiments s'est déplacée sur 3 sites où des restaurants scolaires viennent de voir le jour : le premier à Plounévezel qui est en voie d'achèvement, les deux suivants à Glomel et à Plouray qui viennent d'entrer en fonctionnement depuis peu de temps et dans lesquels les enfants des classes primaires prennent leurs repas en self-service.



Les élus visitent la cantine de Glomel

OPERATION CHÉQUIER-CONSEIL

Ce dispositif s'adresse aux commerçants et aux artisans des communes. Grâce au financement de l'Etat et de la région, la chambre de commerce et d'industrie des Côtes d'Armor, ainsi que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Saint Brieuc, proposent aux commerçants et artisans de bénéficier de conseils de spécialistes, dans leur magasin ou point de vente, dans les thématiques suivantes :

- le marketing et la communication
 - l'organisation du travail
 - la qualité
 - les technologies de l'information et de la communication
 - la transmission d'entreprises
 - l'aménagement du point de vente et de la vitrine
 - le développement durable
 - l'opportunité et la faisabilité d'un projet de développement
- Développer la compétitivité d'une petite entreprise peut passer par du conseil externe de spécialistes.
Commerçants et artisans ne doivent plus hésiter à cause du prix.

En effet, ces interventions personnalisées, par tranches de 2 heures, sont financées à hauteur de 80% et ne les obligent à aucun investissement ensuite.

Les bénéficiaires sont les petites entreprises artisanales et commerciales des secteurs suivants :

- alimentaires (hors cafés, hôtels et restaurants)
- services
- bâtiment
- production
- équipement de la personne
- équipement de la maison
- culture-loisirs
- hygiène-santé-beauté (hors pharmacie)

Pour plus d'information sur cette véritable opportunité, nous vous invitons à prendre contact avec :

- Jean Marc NOURRI à la chambre de Commerce et d'Industrie Tél 02 96 78 62 00
- Jacques LE GALL à la Chambre de métiers et de l'Artisanat Tél 02 96 76 50 00

QUI PEUT RENSEIGNER M LEROUX ?

Marcel LEROUX habitant 19 rue des Ajoncs d'Or à Landéhen (22400), collectionneur et archiviste sur le thème du cyclisme recherche des informations sur les petites courses cyclistes qui se sont déroulés dans nos communes depuis les années 50. Cette collecte de récits, d'anecdotes et de divers documents servira à

l'écriture d'un ouvrage dont le sujet serait les petites courses cyclistes dans les villages bretons. Vous pouvez transmettre vos informations à Mr Leroux en téléphonant au 02 96 30 05 79 ou au 06 62 99 59 30.

CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMÉES

Les armées recrutent plus de 35000 jeunes gens par an, dans des domaines variés allant des métiers de bouche jusqu'aux métiers de la mécanique et de l'électronique en passant par la santé, l'administration, la sécurité, les transmissions...

Renseignements :

- Armée de terre 02 96 01 58 08
- Armée de l'air 02 99 30 79 43
- Marine nationale 02 96 78 10 84

LA PIERRE LE BIGAULT À MAËL CARHAIX

Depuis de nombreuses années, une concentration cycliste, au départ de Callac se tient dans la région : il s'agit de « La Pierre Le Bigault ». Tous les bénéfices de cette journée sont utilisés pour aider la recherche sur cette terrible maladie génétique qu'est la mucoviscidose et dont malheureusement trop de jeunes sont

victimes en Bretagne. Le samedi 27 juin 2009, cette épreuve rassemblant plus de 6000 participants passera à Maël-Carhaix dans le sens Rostrenen Trébrivan. Notre commune s'associera à cette manifestation et invite d'ores et déjà la population à se mobiliser pour réunir un maximum de fonds.

TARIFS 2009

Ils ont été votés lors de la séance du conseil municipal du 7 novembre et progressent de 3% par rapport à 2008 excepté pour le pont bascule où les prix ont été maintenus pour des raisons pratiques.

PESÉES AU PONT BASCULE

Aux particuliers

< 5T	2,00 €
de 5 à 10T	2,50 €
de 10 à 20T	4,00 €
de 20 à 30T	4,70 €
> 30T	5,50 €

Aux entreprises

Volailles de Penalan	1,95 €
Autres	2,26 €

TERRAINS

ZA, le m ^e	2,77 €
Lotissements le m ^e	7,40 €
Villages le m ^e	0,93 €
Forfait à l'acte	159,65 €
Bourg (hors lotis.)	3,24 €
Forfait à l'acte	159,65 €

BIBLIOTHÈQUE

Abonnement individuel	7,98 €
Abonnement familial	15,96 €
Abon. occasionnel	4,90 €

CIMETIÈRE

Concession 15 ans (m ²)	29,11 €
-------------------------------------	---------

COLOMBARIUM

Case pour 1 an	56,85 €
Case pour 15 ans	710,61 €
Ouverture case	56,85 €
Dispersion des cendres	56,85 €

DROIT DE PLACE

Déballage occasionnel	9,48 €
Garages/mois	18,58 €

PHOCOPIES ASSOCIATIONS

Format A4/page	0,07 €
Format A3/page	0,10 €

PHOCOPIES PARTICULIERS

Format A4/page	0,20 €
Format A3/page	0,40 €

PIERRE DE TAILLE

le m	77,69 €
------	---------

ARDOISES OCCASIONS

Grande	0,50 €
Petite 20X30	0,30 €

TABLES ET SIÈGES

Grande table	4,44 €
Petite table	2,22 €

TARIFS COMMUNAUX APPLICABLES AU 1^{ER} JANVIER 2009 SALLE POLYVALENTE

CHAUFFAGE

Par niveau : 33,17 €

LOCATION DE LA SALLE PAR UNE ASSOCIATION DE LA COMMUNE

Première location de l'année :

Au cours de l'année civile, toute association locale peut bénéficier du tarif « association » à 46,43 € par niveau, et ce pour 2 niveaux (soit une fois une salle complète, soit deux fois un niveau).

Locations suivantes :

Les autres locations se feront au tarif plein : « résidant »

Location avec banquet :

Lorsqu'il s'agira d'un banquet, pour la vaisselle, un tarif unique de 66,32 € sera ajouté au tarif de location de la salle.

LOCATION POUR LES COURS DE GYMNASTIQUE

Par séance : 18,95 €

LOCATION POUR LES COURS DE DANSES BRETONNES ET AUTRES REPETITIONS

Par séance : 18,95 €

LOCATION POUR UN CAFE D'ENTERREMENT

Une seule tarification pour la salle : 38,85 €
Le chauffage étant facturé en sus, le cas échéant.

SALLE 1/2 rez-de-chaussée

	Residant	Exterieur
Jour	66,32 €	86,24 €
Nuit	79,60 €	103,46 €
Jour & nuit	99,49 €	129,33 €

1 NIVEAU

	Residant	Exterieur
Jour	116,06 €	150,88 €
Nuit	139,29 €	181,06 €
Jour & nuit	174,09 €	226,31 €

LOCATION DE L'ETAGE POUR UN BUFFET - NOUVEAU TARIF

(correspondant au tarif d'un niveau jour et nuit, majoré de 50 %. Décision du 15.09.2006)

	Residant	Exterieur
	261,14 €	339,46 €

SALLE COMPLETE

	Residant	Exterieur
Jour	174,09 €	226,31 €
Nuit	208,92 €	271,59 €
Jour & nuit	261,14 €	339,46 €

VIN D'HONNEUR

(servi à l'étage)

	Residant	Exterieur
	87,05 €	113,16 €

LOCATION CUISINE ET VAISSELLE

Supplement pour utilisation cuisine et vaisselle

De 1 à 60 couverts	66,32 €
De 60 à 120	99,49 €
De 120 à 180	116,06 €
Au-delà de 180	132,66 €

VENTE D'ARDOISES

La commune stocke depuis de nombreuses années des ardoises de couverture usagées. Le conseil municipal a décidé de les mettre en vente. Leur prix a été établi à 50% de celui des neuves soit

0,30 € pour les 20X30 et 0,50 € pour les grands modèles de 25X40 et 30X30.

FRANCIS KERFERS

À Maël-Carhaix tout le monde a entendu parler de Francis Kerfers. En effet, Monsieur Kerfers, décédé le 1^{er} juillet 2005 à Nouméa en Nouvelle Calédonie, avait rédigé un testament dans lequel il indiquait vouloir léguer tous ses biens en faveur de notre commune. Maël-Carhaix a ainsi hérité de plus de deux millions d'euros.

Nous avons pensé que les Maël-Carhaisiens souhaitaient mieux connaître ce généreux donateur.

Francis Kerfers est né le 12 septembre 1925. Il a passé une partie de son enfance à Maël-Carhaix élevé par sa grand-mère. Sa mère avait dû aller travailler à Paris. En 1945, à 20 ans, Francis souhaite partir travailler en Australie. C'est là que le maire de Maël-Carhaix de l'époque (Joseph Huellou semble-t-il) lui aurait donné 100 F pour l'aider à faire le voyage. Il part ainsi dans le Queens Land en Australie où aidé par un anglais qui lui permettra de communiquer avec les gens du pays, il se fait embaucher dans une ferme. Il y restera quelques temps avant de se rendre à Sydney et de travailler en usine où il deviendra contremaître. Il y bâtit une maison dans le quartier de King Cross. En 1965, il vient s'installer à Nouméa où



il exercera la profession de chauffeur de taxi de 1968 à 1990. Il y amassera des fonds qui lui permettront de construire deux immeubles en 1992. Francis Kerfers était un homme au grand cœur qui n'hésitait à aider ses compatriotes : il a ainsi logé trois canaques en difficultés chez lui pendant une certaine période.

Il reviendra une seule fois en France et à Maël-Carhaix en 1993 lors du décès de sa mère.

Francis Kerfers avait ses petites manies : il récupérait tout ce qui l'intéressait et était très bricoleur. C'est ainsi qu'il possédait deux voitures identiques ; l'une servant de réservoir de pièces pour réparer l'autre. Francis Kerfers avait peur de prendre l'avion ; c'est ainsi que les voyages entre l'Australie et la Nouvelle Calédonie se feront toujours en bateau.

Hélas, atteint par la maladie, il disparaîtra brutalement à l'âge de 79 ans à l'hôpital de Nouméa au moment même où son état semblait s'améliorer.

Maël-Carhaix doit un grand merci à Francis Kerfers dont le nom devra rester attaché à la commune.

CÉRÉMONIE DES VŒUX

La cérémonie des vœux à la population se tiendra cette année :

**le vendredi 16 janvier 2009
à la salle polyvalente.**

Tous les Maël-Carhaisiens y sont cordialement invités. La cérémonie s'achèvera par un vin d'honneur servi aux personnes présentes.

PAYS TOURISTIQUE GUERLÉDAN-ARGOAT

Maël-Carhaix a participé aux différents concours de fleurissement qui ont eu lieu en 2008 sur le territoire du Pays touristique.

Voici le palmarès :

- Niveau départemental, Maël-Carhaix obtient les encouragements du jury
- Niveau Pays touristique, Maël-Carhaix obtient le 1er prix dans sa catégorie
- En catégorie Hôpitaux, Foyers, Etablissements publics, l'EHPAD est récompensé de son travail de fleurissement en

se classant 1^{er}.

Chez les particuliers la participation a été assez timide en 2008. Néanmoins, M et Mme David Ray se classe 2^e dans la catégorie Parc et Grand Jardin alors que M Jean Michel Claude de la rue Ste Catherine et Mme Guéguen du Ch'ra obtenaient les encouragements du jury, les incitant ainsi à poursuivre l'année prochain et à entraîner d'autres Maël-Carhaisiens dans cette aventure florale.

BALADE EN CENTRE BRETAGNE

Du 7 au 13 août 2008, sept marcheurs ayant pour montures cinq ânes ont sillonné le Centre Bretagne autour de Maël-Carhaix. Cette association de St Jacques a été pilotée pendant ces six jours par André Garandel qui s'est fait un plaisir de leur faire découvrir les lieux pittoresques de notre commune et de ses environs. Ils ont ainsi séjourné à l'Etang des sources d'où ils ont pu admirer le jardin d'eau avant de se diriger vers l'aqueduc romain et suivre le chemin boisé qui l'abrite entre Pont Cam et le Moulin de Keroguiou. Le lendemain, ils sont partis en empruntant le sentier des lavoirs qui entoure le bourg puis sont descendus vers Kergonan en admirant le site ardoisier qui apparaît au tournant, signe de l'activité passée mais qui pourrait encore renaître un jour. Les jours suivants ont permis d'agrandir la boucle vers les landes de Locarn, Kergrist-Moëlou, le canal, la voie verte...

Preuve, s'il en était besoin, que nous disposons d'un patrimoine touristique qui ne demande qu'à être promu.



ASSOCIATION D'ANIMATION TOURISTIQUE

Cette association, présidée par Mme Le Collinet, propose aux touristes des activités sur notre commune et ses environs. Au cours des mois de juillet et d'août, des journées découvertes ont été mise sur pied. Elles ont permis aux participants de découvrir les sites du jardin d'eau, les landes de Locarn, le calvaire de Kergrist-Moëlou... mais également de connaître les productions des gens du terroir comme le cidre de Daniel Le Maître, la laine mohair d'Elisabeth Younger ou encore le remarquable musée des automates de Jean Le Madec.

Les « Danserien Kreiz Breizh », sous la houlette d'Auguste Le Coënt, se sont mis au service des estivants désirant s'initier aux danses bretonnes. Ces initiations se sont déroulées, au cœur de l'été, à la salle polyvalente, sur cinq séances rassemblant une centaine de personnes.



La découverte des chèvres angora d'E. Younger

CALENDRIER CANTONAL DES FÊTES 2009

JANVIER 2009

Dimanche 4	Bal	FNACA	LE MOUSTOIR
Dimanche 11	Théâtre (matinée)	Association l'Entracte	MAËL-CARHAIX
	Bal	Club du 3ème Age	PLEVIN
Samedi 17	Théâtre (soirée)	Association l'Entracte	MAËL-CARHAIX
Dimanche 18	Bal	Club du 3ème Age	TREBRIVAN
Samedi 24	Théâtre (soirée)	Association l'Entracte	MAËL-CARHAIX
Dimanche 25	Bal	FNACA	MAËL-CARHAIX
Samedi 31	Concours belote (matinée)	A.S. Montagne	PLEVIN
	Loto	U.S.M.C.	MAËL-CARHAIX

FÉVRIER 2009

Samedi 7	Loto (soirée)	Amicale Laïque et Ass. Parents Elèves E.P.	MAËL-CARHAIX
Dimanche 8	Bal	Club Aînés Ruraux	MAËL-CARHAIX
Dimanche 15	Bal	FNACA Trébrivan-Treffrin	TREBRIVAN
	Repas	Association Paroissiale	MAËL-CARHAIX
Vendredi 20	Soirée crêpes	Association Pierre Bleue	MAËL-CARHAIX
Dimanche 22	Fest-Deiz	Association de Danses Bretonnes	MAËL-CARHAIX
	Bal	Club du 3ème Age	GLOMEL
Samedi 28	Bal costumé	Amicale Laïque Paule-Plévin	PAULE

MARS 2009

Dimanche 1	Bal	Club du 3ème Age	TREFFRIN
	Foire aux vins	Association Maël-A-Ouach	MAËL-CARHAIX
Samedi 7	Concours belote (matinée)	FNACA	GLOMEL
	Soirée couscous	Amicale Laïque	LE MOUSTOIR
Dimanche 8	Kan Ar Bobl		MAËL-CARHAIX
	Bal	Club du 3ème Age (St Michel)	GLOMEL
Vendredi 13	Concours cartes (inter-clubs)	Club Aînés Ruraux	MAËL-CARHAIX
Samedi 14	Concours belote (matinée)	FNACA	MAËL-CARHAIX
	Soirée	Amicale Laïque	GLOMEL
Dimanche 15	Randonnée pédestre	Hent Glas	TREFFRIN
Jeudi 19	Cérémonie (Locarn) et repas	F.N.A.C.A. Locarn	MAËL-CARHAIX
Vendredi 20	St Patrick	Comité des Fêtes	MAËL-CARHAIX
Samedi 21	Soirée jarret-frites	Ecole Sacré Cœur	MAËL-CARHAIX
Samedi 28	Foulées et repas	Amicale Laïque	MAËL-CARHAIX

AVRIL 2009

Dimanche 5	Bal	Club du 3ème Age	LOCARN
	Vide greniers	Amicale Laïque Paule-Plévin	PAULE
Samedi 11	Chasse à l'uf (matinée)	Comité des Fêtes	MAËL-CARHAIX
	Loto (soirée)	Club Pongiste	PLEVIN
Dimanche 12	Portes Ouvertes	Association Ar Mein Glaz	MAËL-CARHAIX
	Bal	Club du 3ème Age	KERGRIST-MOËLOU
	Concours belote et soirée crêpes	U.S.M.C.	MAËL-CARHAIX
Lundi 13	Bal	Club du 3ème Age	PLEVIN
Samedi 18	Loto (matinée)	Comité Animation	TREOGAN
Samedi 25	Soirée jarret-frites	Association des 2 Chapelles	PAULE

MAI 2009

Vendredi 1	Bal	Club du 3ème Age (Trégornan)	GLOMEL
	Tournoi de football	A.S. Montagne	PLEVIN
Dimanche 3	Tour du canton et randonnée VTT	Club Cyclos Maël-Carhaix	
	Bal		Club du 3ème Age
			GLOMEL
Vendredi 8	Randonnée (pour la recherche médicale)	Treffrin Gym Vitalité	TREFFRIN
Dimanche 10	Fête des Plantes	Association Liorzhou Kervezennec	MAËL-CARHAIX
Jeudi 21	Pardon et Kermesse	Amicale Laïque	LE MOUSTOIR
	Bal	FNACA Trébrivan-Treffrin	TREFFRIN
Samedi 23	Tournoi football, randonnées et repas (mucoviscidose)	Inter-associations	PAULE
	Troc et puces	Association Ar Mein Glaz	MAËL-CARHAIX
Dimanche 24	Bal	Club des Aînés Ruraux	MAËL-CARHAIX

JUIN 2009

Samedi 6	Rando'Vive		GLOMEL
Dimanche 7	Rando'Vive		GLOMEL
	Bal	Club du 3ème Age	TREBRIVAN
Samedi 13	Kermesse	RPI Paule-Plévin	PLEVIN
Samedi 20	Fête de la musique	Comité des Fêtes	MAËL-CARHAIX
Dimanche 21	Kermesse	Amicale Laïque	MAËL-CARHAIX
Samedi 27	Passage La Pierre Le Bigaut	MAËL-CARHAIX TREBRIVAN	
Dimanche 28	Bal	Club du 3ème Age	PLEVIN
	Kermesse	Ecole Sacré Cœur	MAËL-CARHAIX

JUILLET 2009

Dimanche 5	Bal	Club des Aînés Ruraux	MAËL-CARHAIX
	Concours chants et sonneurs	Kanerien Ar Menez Du	PLEVIN
Dimanche 12	Fête PC (Le Queff)		TREBRIVAN
Mardi 14	Fête Nationale, feu artificiel et bal	Comité des Fêtes	MAËL-CARHAIX
Samedi 25	Concert en hommage aux sœurs LE GOADEC		TREFFRIN
Dimanche 26	Cérémonie à la Pie et repas	ANACR	MAËL-CARHAIX

AOUT 2009

Samedi 1 ^{er}	Fest-Noz	Association de Danses Bretonnes	MAËL-CARHAIX
Samedi 15	Fête des battages	Comité des Fêtes	MAËL-CARHAIX
	Pardon de Lansalaün et repas	Comité des 2 Chapelles	PAULE
	Bal	Club du 3ème Age	GLOMEL
Samedi 22	Fête communale		TREFFRIN
	Fest-Noz	Comité de Restelouët	PLEVIN
Dimanche 23	Courses cyclistes et repas	Ronde du Calvaire	PAULE
	Pardon de la St Louis et troc et puces		TREFFRIN
Vendredi 28	Loto	Comité Animation	TREBRIVAN
Samedi 29	Repas et soirée dansante	Comité Animation	TREBRIVAN
Dimanche 30	Festival des Basses-Cours	Comité Animation	TREBRIVAN

SEPTEMBRE 2009

Samedi 5	Repas dansant (30 ans des Pompiers)	Amicale Sapeurs-Pompiers	MAËL-CARHAIX
Dimanche 6	Bal	Club des Aînés Ruraux	PAULE
Dimanche 13	Journée randonnée	Association Hentou Ar Mein Glaz	PLEVIN
Dimanche 20	Bal	Club des Aînés Ruraux	MAËL-CARHAIX
Samedi 26	Concours belote	FNACA	GLOMEL
Dimanche 27	Bal	Club du 3ème Age	KERGRIST-MOËLOU

OCTOBRE 2009

Samedi 3	Loto	Amicale des Donneurs de Sang	MAËL-CARHAIX
Dimanche 4	Bal	FNACA	LOCARN
Samedi 10	Repas	Association Parents Elèves Ecole Publique	MAËL-CARHAIX
Dimanche 11	Repas des Anciens		MAËL-CARHAIX
	Pardon et repas		TREOGAN
Samedi 17	Fête de la Châtaigne (soirée)	Club du 3ème Age	TREFFRIN
	Loto (soirée)	Jeunesse Sportive du Kreiz Breizh	MAËL-CARHAIX
Dimanche 18	Bal	FNACA	PAULE
Samedi 24	Fest-Noz	Kanerien Ar Menez Du	PLEVIN
Dimanche 25	Bal	Club du 3ème Age	TREBRIVAN

NOVEMBRE 2009

Samedi 7	Soirée crêpes	RPI Paule-Plévin	PLEVIN
Mardi 10	Repas	U.S.M.C.	MAËL-CARHAIX
Mercredi 11	Bal	Club du 3ème Age	GLOMEL
Vendredi 13	Concours cartes (inter-clubs)	Club des Aînés Ruraux	MAËL-CARHAIX
Samedi 14	Loto (soirée)	Ecole Sacré C?ur	MAËL-CARHAIX
Dimanche 22	Fest-Deiz	Association de Danses Bretonnes	MAËL-CARHAIX
Dimanche 29	Bal	Club du 3ème Age	KERGRIST-MOËLOU

DÉCEMBRE 2009

Dimanche 6	Bal	Club du 3ème Age	PAULE
Samedi 12	Marché de Noël	Comité des Fêtes	MAËL-CARHAIX
Dimanche 13	Bal	FNACA	GLOMEL
Samedi 19	Arbre de Noël	U.S.M.C.	MAËL-CARHAIX

ÉTAT CIVIL 2^e SEMESTRE 2008

NAISSANCES

. Louis CORBEL, 16. Rue des Ardoisières, le 12 octobre 2008

. Jeanne Marie POULIZAC, 17. Gwazh Lin, le 29 octobre 2008

. Yaëlle RIOU, 2. Rue de Paule, le 30 novembre 2008

PUBLICATIONS DE MARIAGE

. Sébastien PULLANDRE & Fanny Jeanne Marie RIEU

. Stéphane LE MOAL & Graziella Joëlle Fabienne LE HEN

. David Michel Marie Denis GUELTAS & Karine Bernadette THÉPAUT

MARIAGES

. Nathalie Anne Céline ROUSSEAU & Edouard Olivier Julien FROMENT, le 26 juillet 2008

. Solenn Christine Eugénie HENAFF & Christophe JOUAN, le 6 septembre 2008

. Maryvonne CAMUS & François ROUSVAL, le 4 octobre 2008

. Marylène Anne Yvonne KERHERVÉ & Jean Guy Joseph Marie SAMSON, le 25 octobre 2008

DÉCÈS

. Émile Auguste Marie LE MADEC, 76 ans, 8. Rue de Paule, le 24 juin 2008

. Yvonne Jeanne Marie PENVERN épouse LE MORVAN, 90 ans, 4. Rue du Père Maunoir, le 2 juillet 2008

. Madeleine Marie Thérèse MILINER veuve LE BAIL, 76 ans, 1. Place de l'École, le 4 juillet 2008

. Armande Jeanne Marie APPÉRÉ épouse SIMON, 62 ans, 6. Rue des Ardoisières, le 6 juillet 2008

. François Pierre Marie LOZAC'H, 89 ans, 17. Rue de la Poste, le 23 août 2008

. Pierre Marie LE MIGNON, 89 ans, 8. Rue de Paule, le 8 septembre 2008

. Edouard Yves Marie LE FOLL, 75 ans, 2. Ru Kreisker, le 17 septembre 2008

. Jean Albert KLEIN, 75 ans, 8. Rue de Paule, le 14 septembre 2008

. Ambroisine QUÉLEN veuve LE GUYADER, 94 ans, 8. Rue de Paule, le 28 septembre 2008

. Albert LE BOULC'H, 80 ans, « 20. Quénécourel », le 1^{er} octobre 2008

. Ernestine FOLLEZOU veuve LE BOUILL, 92 ans, « Quilliou-Suzanne », le 16 novembre 2008

. Richard Allen TAYLOR, 67 ans, « 3. Coat Cornet », le 17 novembre 2008

. Jacques François Marie DURANTON, 56 ans, 27. Rue Clémentine Lair à PLOUNEVEZ-QUINTIN, le 22 novembre 2008

. Anna BIZIEN, 87 ans, 9. Rue des Trois Frères Manac'h, le 29 novembre 2008

. Jeanne Louise KÉRANGUYADER veuve LE FUR, 89 ans, 8. Rue de Paule, le 6 décembre 2008

PERMANENCES

ÉLUS

Michel HENRY, Maire

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 10 h à 11 h 30

Jean-Paul GUÉGUEN, 1^{er} adjoint

Samedi de 10 h 30 à 12 h

Michèle JOUAN 2^e adjoint

Lundi de 14 h à 15 h

Lénaïck BERTRAND 3^e adjoint

Jeudi de 11 h à 12 h

Jean-Paul TRENVOUEZ 4^e adjoint

Vendredi de 10 h à 11 h

André GARANDEL 5^e adjoint

Mardi de 10 h à 11 h

TRÉSOR PUBLIC

Pas de permanence en juillet et en août

Reprise début septembre

Le jeudi de 13 h 30 à 16 h

MISSION LOCALE

Sur rendez-vous, à prendre au 02 96 29 16 26

ARGOAT EMPLOI SERVICES

Le 1^{er} et le 3^e jeudi du mois de 9 h 30 à 12 h

Sur rendez-vous à prendre au 02 96 29 20 79

PACT ARIM (OPAH. Amélioration de l'Habitat) et ALECOB (Économie d'énergie)

Le 3^e mardi du mois de 14 h à 16 h

N.B. : Pas de permanence en août

BIBLIOTHÈQUE - LUDOTHÈQUE

Le samedi matin de 10 h 30 à 11 h 30

• AU CENTRE DE LA SOLIDARITÉ DÉPARTEMENTAL (CENTRE MÉDICO SOCIAL)

S'assurer au préalable de la tenue de la permanence

ASSURANCE MALADIE

Le mardi de 13 h 30 à 15 h 30

ASSISTANTE SOCIALE (Régime général)

Le mercredi de 9 h 30 à 12 h

• À LA SUBDIVISION DE L'ÉQUIPEMENT DE ROSTRENEN

CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement)

Pour le conseil aux particuliers désirant construire, M. BELORGEY assure une permanence de 14 h à 17 h chaque 2^e et 4^e vendredi du mois.

TIBUS

Tibus est un réseau de cars mis en place par le Conseil Général dans notre département. Maël-Carhaix est desservi toute l'année par la ligne 4 qui relie Carhaix à Loudéac. Des correspondances existent pour se rendre vers les villes. Vous pouvez vous renseigner sur les horaires et les correspondances auprès de la centrale de mobilité en composant le :
0 810 22 22 22.

Voici les tarifs appliqués aujourd'hui :

- 2 € le voyage pour les voyageurs occasionnels, quel que soit le trajet réalisé.
- 40 € la carte mensuelle valable pour un nombre illimité de trajets sur l'ensemble du réseau.
- 1,60 € l'aller / retour dans la journée pour les bénéficiaires du tarif social sur présentation de la carte délivrée par le Conseil Général.

TRANSPORT RURAL À LA DEMANDE (TRAD)

Ce service de transport mis en place par la Communauté de Communes (CCKB) a été modifié lors de la séance du conseil communautaire du 7 octobre 2008. Il s'agit là d'un service devant répondre aux besoins de la population qui rencontre des difficultés dans ses déplacements et notamment les personnes âgées. Il doit les aider à lutter contre l'isolement, à faciliter l'accès aux services sociaux, médicaux et commerciaux.

Les jeunes fréquentant certains centres de loisirs peuvent également en bénéficier tout comme les personnes se trouvant à la recherche d'un emploi ou d'une formation...

Ce service fonctionne, sur le territoire de la CCKB, les mardis de 7h30 à 14h, les mercredis de 7h30 à 18h, les jeudis après midi de 13h30 à 18h30, les vendredis de 13h à 18h30.

Vous faites vos réservations en appelant la centrale de mobilité au 0 810 22 22 22.

Le conseil communautaire du 7 octobre a décidé de fixer les tarifs de la manière suivante :

- 2 € par personne le trajet soit 4? l'aller/retour
- 0,50 € par enfant le trajet pour se rendre vers les CALC et les bases nautiques soit 1? l'aller/retour.
- 1 € par personne se rendant aux Restos du Cœur soit 2 € l'aller / retour.

RECENSEMENT DES FRANÇAIS

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans. Pour se faire recenser, il faut se présenter à la mairie du domicile.

Déclaration

L'intéressé (ou son représentant) souscrit une déclaration mentionnant :

- son état civil (noms, prénom, date et lieu de naissance...),
- ses domicile et résidence,
- sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Pièces à fournir :

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- un livret de famille,
- un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement lui est délivrée.

Elle est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics.

Attestation de recensement

Attention, cette attestation doit être conservée soigneusement car les mairies ne délivrent pas de duplicata.

En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont dépend l'intéressé.

